

FROMAGERIE ARTISANALE : Installation d'un chauffe-eau solaire de 24 m² et d'un ballon solaire de 1 000 litres avec appoint par la chaudière fioul existante

Énergie installée : Chauffe eau solaire + appoint chaudière fioul

Énergie substituée : 53% d'énergie fioul économisée

Surface capteurs installée : 24 m²

Production solaire : 13 000 kWh/an

Investissement global : 33 600 € HT

Aide ADEME : 14 560 € (65%)

Reste à charge : 19 040 € HT

Dépense annuelle énergie : 1 880 € TTC à la place de 4 050 € TTC

Temps de retour sur investissement : 8,5 ans



La fromagerie a besoin de 24 300 kWh/an - 1 000 litres par jour à 60°C - pour le lavage.